MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Procès-verbal de la cinquième séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 6 mai 2019, à 20:00 heures à l'endroit habituel.

Sont présents :	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	Mme	Isabelle Hébert	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	Mme	Carole Denis	Directrice générale

Arrivée de Marie Eve Leduc, conseillère à 20 h 05

Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 1er avril 2019
4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
a) Dépôt à terme
b) Rapport annuel de l'An 7 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
c) Mobiliers H. Moquin - Soumission ameublement
d) Vérification des livres comptables 2019 – Mandat
e) Achat d'un aspirateur – Bureau municipal
f) Achat rideaux fenêtres – Bureau municipal
g) Procédure réception et examen des plaintes -Adjudication ou attribution de contrat
h) Embauche Gaétan Arpin – Entretien ménager partagé du bureau municipal
i) AJOUT à l'ordre du jour : Réparations -Vandalisme terrain des loisirs

8. R.A.R.C.
a) Procès-verbal de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre

9. Transport
a) Soumissions pour le rapiéçage d'asphalte - Résultats
b) Changement pneus - Tracteur

10. Hygiène du milieu
a) Procès-verbal et Bilan de la Régie des Déchets
b) Procès-verbaux de la MRC
c) Achat de lampes UV – Usine d'épuration
d) Remplacement ponceau 4e et 5e rang, nettoyage pont Amyot
e) Entretien du cabinet sanitaire au Parc François-Xavier-Desrosiers – Assignation de contrat
f) Offre de services – Étude disposition des boues usées
g) Soumissions pour Mâts de drapeaux – Bureau municipal
h) Dépôt de déchets dans le fossé - 5e rang
i) Vente de terrains – Courtier immobilier

11. Loisirs et culture
a) OTJ St-Bernard inc. – Conciliation bancaire de mars et avril 2019
b) Déboursement de la subvention pour la Fête nationale
c) Brunch de la Fête nationale – Prix de présence pour enfants
d) Projet de création d'aires de repos – PRIMADA – Approbation et engagement

12. Autres sujets
a) Proclamation – Semaine québécoise des familles du 13 au 19 mai 2019
b) Proclamation - Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai 2019
c) Proclamation - Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées le 15 juin 2019
d) Demande de partenariat et de financement – Projet sensibilisation
e) Proclamation – Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2019
f) Demande d'appui – Infirmières praticiennes spécialisées – Point de service Saint-Jude

13. Correspondance
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

---

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Adoption de l'ordre du jour

2019.05.01 Sur la proposition Guy Robert
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé en y ajoutant le point 7i) : Réparations – Vandalisme terrains des loisirs.

3. Adoption du procès-verbal du 1er avril 2019

2019.05.02 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er avril 2019.

4. Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 30 avril 2019 ont été déposés au conseil.

Bilan au 30 avril 2019

Solde au compte Fonds d'administration	36 537.03 $
Part de qualification	5,00 $
Épargne à terme - Fonds d'administration	230 000.00 $
Épargne à terme - Fonds de roulement	46 625.22$
Grand total	**313 167.25 $**

Remboursement de la dette au 30 avril 2019

Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout incluant part FCCQ remb.sur 10 ans	2 118 600.00 $
Remboursement du capital	– $
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	**2 118 600,00 $**

2019.05.03 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier d'avril 2019 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de mai 2019 tel que soumis pour un montant total de 81 480,19 $.

D'AUTORISER les transferts budgétaires tels que déposés.

La balance de vérification n'a pas été fournie lors de la réunion.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport de *Gestim inc.* ainsi que le rapport des permis émis en avril 2019 ont été remis à chacun des membres du conseil.

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal, fait un compte rendu des constats et des travaux effectués au cours du mois.

6. Période de questions

Madame Josée Martin se prévaut de la période de questions. Sa présence fait suite à sa plainte

écrite déposée au bureau municipal concernant la coupe d'arbres le long du cours d'eau.

L'inspecteur municipal mentionne qu'il s'agit d'un élagage ou une coupe d'arbres sécuritaire afin d'empêcher les branches et les arbres de tomber sur la chaussée ou dans le cours d'eau.

7. Administration

a) Rapport annuel de l'An 7 du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

CONSIDÉRANT qu'à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* toute autorité locale, régionale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie ;

EN CONSÉQUENCE,

2019.05.04 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de prendre acte du rapport annuel (action de l'An 7) pour l'exercice du 15 février 2018 au 15 février 2019 et de l'analyse des rapports annuels pour les années 1, 2, 3, 4, 5, 6, et 7 pour la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville relatif au schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de transmettre cette résolution à la MRC des Maskoutains.

c) Mobiliers H. Moquin – Soumission ameublement

2019.05.05 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de procéder à l'achat d'un panneau de table pour remplacer celui qui est dans la salle du Conseil municipal chez Mobiliers H. Moquin d'une somme de 219.50 $ plus les taxes applicables.

d) Vérification des livres comptables 2019 – Mandat

CONSIDÉRANT que la Municipalité est satisfaite des services de Madame Barbara Côté de la firme comptable Hébert Marsolais inc. pour la vérification des livres comptables de l'exercice financier 2019 ;

2019.05.06 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater la firme Hébert Marsolais inc. pour la vérification des états financiers annuels et la production du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 pour un montant de 7,650.00 $ plus les taxes applicables.

e) Achat d'un aspirateur – Bureau municipal

Puisque certains détails sont manquants et empêchent les membres du Conseil de prendre une décision éclairée, ce point est remis à une prochaine réunion de Conseil municipal.

f) Achat rideaux fenêtres – Bureau municipal

2019.05.07 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'achat de trois toiles solaires pour le bureau municipal avec système de cassettes «absolute» provenant de l'entreprise Décoration MALAR au montant de 550.00$ et l'installation de 110.00 $ pour un total de 660.00 $ plus toutes taxes applicables selon la soumission en date du 18 avril 2019.

g) Procédure réception et examen des plaintes -Adjudication ou attribution de contrat

CONSIDÉRANT que la Loi 108 introduit un mécanisme obligeant les organismes publics et municipaux à publier au système électronique d'appel d'offres (SEAO) un avis d'intention avant de conclure certains contrats de gré à gré ;

ATTENDU QUE suite à cette sanction et conformément à l'article à l'article 938.1.2.1 du Code municipal du Québec (ci-après : CM)], une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au

seuil minimal de demande de soumissions publique ;

CONSIDÉRANT qu'à partir du 25 mai 2019, il sera possible de porter plainte à l'égard d'un processus d'adjudication d'un contrat (appel d'offres public) ou à l'égard d'un processus d'attribution d'un contrat (fournisseur unique) ;

2019.05.08 Sur la proposition de Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ADOPTER la procédure relative portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution de contrats, dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique soit adopté tel que déposé.

D'AUTORISER madame Carole Denis, directrice générale et madame Francine Morin, mairesse de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à signer ladite procédure.

h) Embauche Gaétan Arpin – Entretien ménager partagé du bureau municipal

2019.05.09 Sur la proposition Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'embaucher monsieur Gaétan Arpin pour faire l'entretien ménager du bureau municipal et de partager le temps alloué ainsi que les honoraires avec madame Lise Perreault.

i) Réparations - Vandalisme terrain des loisirs

Puisque toutes les soumissions demandées n'ont pas été reçues au bureau municipal, le Conseil n'est pas en mesure de prendre une décision pour l'attribution du mandat pour la réparation des faits de vandalisme au terrain des loisirs.

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

8. R.A.R.C.

a) Procès-verbal de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre

Le procès-verbal de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre (RARC) n'a pas été reçu au bureau municipal. Il n'est donc pas remis aux membres du conseil.

9. Transport

a) Soumissions pour les réparations d'asphalte

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville par sa résolution 2018.04.09 a participé à un appel d'offres public groupé avec les municipalités de Saint-Jude et La Présentation pour le rapiéçage d'asphalte ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a reçu trois (3) offres qui ont été présentées par les entreprises suivantes : Vallières Asphalte, Entreprises Michaudville et Pavage Axion ;

CONSIDÉRANT l'étude de conformité des soumissions ;

EN CONSÉQUENCE,

2019.05.10 Sur la proposition Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à retenir l'offre du plus bas soumissionnaire, soit Vallières Asphalte pour un prix total de 149,41 $ la tonne pesée, taxes incluses, tel que présenté dans leur offre de prix pour une quantité de 1 050 tonnes réparties de la façon suivante :

- environ 600 tonnes à La Présentation ;
- environ 275 à Saint-Jude ;
- environ 175 tonnes à Saint-Bernard-de-Michaudville ;

DE MANDATER l'inspecteur municipal pour la supervision des travaux sur le territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

b) Changement de pneus - Tracteur

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal procède régulièrement à la vérification et à l'entretien des équipements appartenant à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'après vérification les pneus avant du tracteur sont usés et doivent être remplacés ;

2019.05.11 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le remplacement des pneus avant du tracteur par l'entreprise Centre du Pneu Upton inc. au montant de 866.04 $ taxes incluses.

10. Hygiène du milieu

a) Procès-verbal et bilan de la Régie des déchets

Le procès-verbal ainsi que le Bilan de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) a été remis aux membres du conseil.

La vidange des fosses septiques aura lieu du 19 au 21 août 2019 pour le 4e rang, 5e rang, route Michaudville et le rang de la Savane.

En 2020, la vidange sera effectuée dans les rangs Sarasteau, Amyot et Fleury.

b) Procès-verbaux de la MRC

Les procès-verbaux de la MRC des Maskoutains sont remis aux membres du conseil.

c) Achat de lampes UV – Usine d'épuration

2019.05.12 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'achat de lampes UV pour la désinfection des eaux usées municipales au montant de 602.10 $ taxes comprises à l'entreprise Brault Maxtech.

d) Remplacement ponceau 4e et 5e rang, nettoyage pont Amyot

CONSIDÉRANT que des travaux de nettoyage et de remplacement de ponceaux sont nécessaires pour faciliter l'égouttement efficace des terrains et de la voie publique et assurer la sécurité lors de la traverse ;

CONSIDÉRANT que les ponceaux situés près du 231, 5e rang et du 617, 4e rang doivent être remplacés ;

CONSIDÉRANT qu'un ponceau dans le rang Amyot doit être nettoyé ;

2019.05.13 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser Excavation JD inc. à procéder au remplacement d'un ponceau dans le 4e et le 5e rang et au nettoyage du ponceau dans le rang Amyot pour un montant de 9 242.84 $ taxes en sus.

e) Entretien du cabinet sanitaire au Parc François-Xavier-Desrosiers – Assignation de contrat

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire octroyer un contrat de service avec Cabinets Maska pour l'entretien du cabinet sanitaire au parc François-Xavier-Desrosiers ;

2019.05.14 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater Cabinets Maska pour le service d'entretien du cabinet sanitaire situé dans le parc François-Xavier-Desrosiers pour la vidange aux deux semaines à compter du 15 mai 2019 jusqu'au 15 octobre 2019 pour une somme de 960.00 $ plus les taxes applicables.

f) Offre de services – Étude disposition des boues usées

CONSIDÉRANT que la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles entrée en vigueur en 2011 prévoit, d'ici 2020, le bannissement complet de l'élimination de la matière organique putrescible;

CONSIDÉRANT que le gouvernement veut la bannir des lieux d'élimination dans l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques;

CONSIDÉRANT que suite à cette entrée en vigueur de cette politique, l'accroissement de la valorisation agricole des boues municipales est à prévoir;

CONSIDÉRANT que durant l'enfouissement, ces résidus vont se décomposer et entraîner divers impacts nuisibles à l'environnement, dont les émissions de gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT que le gouvernement participera au financement des infrastructures nécessaires au recyclage de la matière organique putrescible ;

2019.05.15 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'attendre l'annonce du financement du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques avant d'investir de l'argent dans les études de faisabilité pour l'élimination des boues usées.

g) Soumissions pour mâts de drapeau – Bureau municipal

CONSIDÉRANT que deux mâts de drapeau à potence sont installés sur le terrain du bureau municipal et que l'un d'eux est brisé;

CONSIDÉRANT que ces mâts à potence ne permettent pas la mise en berne de manière adéquate;

2019.05.16 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le paiement de 716.50 $ plus taxes applicables à l'entreprise Tecnima inc. pour l'achat d'un mât de drapeau avec drisse conçu pour recevoir un drapeau de 36 pouces x 72 pouces.

h) Dépôt de déchets dans le fossé – 5e rang

CONSIDÉRANT que divers objets ont été déchargés dans le fossé du 5e rang au mois d'avril 2019 ;

CONSIDÉRANT que l'employé de la Municipalité a dû ramasser ces rebuts, ce qui a engendré des frais importants pour la municipalité ;

2019.05.17 Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'inspecteur municipal à signer la mise en demeure qui sera envoyée au propriétaire qui a déchargé des rebuts dans le fossé du 5e rang et d'y inclure une facturation représentative des frais engendrés pour retirer cesdits déchets.

i) Vente de terrains – Courtier immobilier

2019.05.18 Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'OCTROYER à madame Louise Soly de la bannière ProprioDirect un contrat de 6 mois pour la vente des cinq terrains vacants situés sur la rue Principale et appartenant à la Municipalité ;

D'AUTORISER la directrice générale et la mairesse à signer lesdits contrats de vente pour et au nom de la municipalité et aux conditions qui y sont énumérées.

11. Loisirs et culture

a) OTJ St-Bernard inc. – Conciliation bancaire de mars et avril 2019

La directrice générale dépose la conciliation bancaire de mars et avril 2019 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Solde au compte 1er mars 2019	31 744.40 $
Revenus	1 600.00 $
Dépenses	(17 969.02 $)
Solde au compte au 31 mars 2019	15 375.38 $
Chèques en circulation	(896.40 $)
Montant disponible	14 478.98 $

Solde au compte 1er avril 2019	15 375.38 $
Revenus	11 635.00 $
Dépenses	(7 865.59 $)
Solde au compte au 30 avril 2019	19 144.79 $
Chèques en circulation	(8 554.67 $)
Montant disponible	10 590.12 $

b) Déboursement de la subvention pour la Fête nationale

2019.05.19 Sur la proposition Emmanuelle Bagg
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de débourser la subvention prévue à O.T.J. St-Bernard inc. au montant de 5 000 $ pour la Fête nationale du Québec.

c) Brunch de la Fête nationale – Prix de présence pour enfants

CONSIDÉRANT que le conseil de Fabrique Saint-Bernard a présenté une demande à la Municipalité de participer au tirage du brunch de la Fête nationale en offrant un prix de présence pour enfants ;

2019.05.20 Sur la proposition Mario Jussaume
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANMITÉ des membres du conseil présents de faire l'achat de deux cadeaux pour enfants qui seront offerts lors du tirage des prix de présence durant le brunch, pour un montant maximal de 25 $ chacun ;

D'INVITER les citoyens à décorer leur maison à l'occasion de la Fête nationale.

d) Projet de création d'aires de repos – PRIMADA – Approbation et engagement

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, par le biais d'un comité MADA, a préparé un projet de création d'aires de repos accessibles à tous dans le cadre d'une demande d'aide financière au *Programme d'infrastructures Québec – Municipalité – Municipalités amies des aînés (MADA)* qui doit être déposée avant le 15 mai prochain ;

CONSIDÉRANT que, selon les recommandations du comité, le projet permettra d'installer un banc berçant face au bureau municipal, une balançoire avec accès universel au parc François-Xavier-Desrosiers et deux bancs sous l'abri du terrain de pétanque adjacent ;

CONSIDÉRANT que le coût net des travaux est estimé à 19 640,83 $ et que le *Programme d'infrastructures Municipalités amies des aînés (PRIMADA)* contribue jusqu'à 80 % des coûts admissibles ;

2019.05.21 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'approuver le projet de création d'aires de repos ainsi que l'estimation du coût net des travaux, soit 19 640,83 $, tel que soumis ;

D'AUTORISER la directrice générale, Madame Carole Denis, à soumettre ce projet au *Programme d'infrastructures Municipalités amies des aînés (PRIMADA)* ;

DE CONFIRMER que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a pris connaissance du Guide du programme et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

DE S'ENGAGER, si la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville obtient l'aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée ;

DE CONFIRMER que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

12. Autres sujets

a) Proclamation – Semaine québécoise des familles du 13 au 19 mai 2019

CONSIDÉRANT que la famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres ;

CONSIDÉRANT que le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville s'est dotée d'une Politique de la Famille ainsi que d'une Charte de la famille ;

CONSIDÉRANT que la *Semaine québécoise des familles* se tiendra du 13 au 19 mai 2019 sous le thème « C'est le temps d'un vrai Québec Famille! » ;

CONSIDÉRANT que cette semaine est une opportunité pour jeter un regard nouveau sur les enjeux qui nous touchent pour, ensemble créer des conditions pour que chacun de nous rende son expérience famille plus enrichissante ;

2019.05.22 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 13 au 19 mai 2019 *Semaine québécoise des familles*, sous le thème « C'est le temps d'un vrai Québec Famille! ».

b) Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie – Proclamation et levée du drapeau

CONSIDÉRANT que la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie se tiendra le 17 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT que l'homophobie étant une forme de discrimination au même titre que toute autre discrimination et qu'il est important de sensibiliser la population de tous les milieux pour lutter contre elle ;

2019.05.23 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer le 17 mai 2019 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

c) Proclamation - Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées le 15 juin 2019

CONSIDÉRANT que la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées a pour but de sensibiliser l'opinion publique sur un phénomène inacceptable et tabou dans notre société, soit la maltraitance des personnes âgées ;

CONSIDÉRANT l'action 4.2 du Plan d'action de la Politique régionale MADA de la MRC des Maskoutains à l'orientation Sécurité qui traite des différentes formes de maltraitance faites envers les personnes aînées ;

CONSIDÉRANT que la plupart des personnes âgées peuvent continuer à apporter une contribution essentielle à la bonne marche de la société pour peu que des garanties suffisantes soient mises en place ;

CONSIDÉRANT qu'il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville veut sensibiliser les citoyens et citoyennes en les invitant à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance;

2019.05.24 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la journée du 15 juin 2019 comme étant la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées afin de sensibiliser la population de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville; et

D'INVITER la population de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance.

d) Demande de partenariat et de financement – Projet sensibilisation

2019.05.25 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de ne pas devenir partenaire financier pour le projet visant à la sensibilisation aux dangers liés à la conduite automobile auprès des élèves finissants du secondaire.

e) Proclamation – Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2019

CONSIDÉRANT que la Semaine québécoise des personnes handicapées est de retour pour une vingt-troisième édition ;

CONSIDÉRANT que du 1er au 7 juin 2019, les Québécoises et les Québécois sont invités à souligner cette semaine qui vise à appeler l'ensemble de la population à poser un geste simple pour réduire les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées ;

2019.05.26 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 1er au 7 juin 2019, la Semaine québécoise des personnes handicapées.

f) Demande d'appui – Infirmières praticiennes spécialisées – Point de service Saint-Jude

CONSIDÉRANT la volonté de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), madame Danielle McCann, d'implanter des cliniques d'hiver afin de désengorger le système de santé ;

CONSIDÉRANT qu'un point de service du CLSC des Maskoutains est déjà en fonction depuis plusieurs années à Saint-Jude ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus de présence de médecins au CLSC des Maskoutains, point de service de Saint-Jude ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Jude est toujours soucieuse d'offrir plus d'accessibilité ainsi qu'une offre de service enrichie aux citoyens et citoyennes de son territoire et des municipalités avoisinantes ;

CONSIDÉRANT les travaux d'accessibilité et d'aménagement qui ont été effectués par la municipalité de Saint-Jude l'an dernier afin de garantir aux usagers du CLSC des Maskoutains, point de service de Saint Jude, un accès à des soins de proximité ;

2019.05.27 Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents D'APPUYER la municipalité de Saint-Jude dans sa démarche auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie Est pour que le point de service du CLSC des Maskoutains situé à Saint-Jude puisse bénéficier des services d'une infirmière praticienne spécialisée permettant ainsi aux citoyens et citoyennes situés au nord de la MRC des Maskoutains d'avoir accès à des services de santé adaptés à la réalité de notre région; et

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), madame Danielle McCann, ainsi qu'aux députés provinciaux du territoire; et

DE TRANSMETTRE également copie à la municipalité de Saint-Jude par preuve de notre appui à la cause.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue en avril 2018 a été remise aux membres du conseil.

14. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions

15. Levée de l'assemblée

2019.05.28 Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Emanuelle Bagg

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de lever la présente session à 22 h 38.

LISTE DES COMPTES À PAYER EN MAI 2018

1	**Total des salaires**	**14 129,95 $**
2	Carole Denis (frais déplacement - réunion MRC du 14 mars, 4 et 24 avril)	36,91 $
3	Carole Denis (frais déplacement - réunion MRC du 25 avril)	27,00 $
4	Carole Denis (achat cadeaux 25e et permis de réunion)	247,00 $
5	Jean Léveillé (remboursement essence carte visa ne fonctionnait pas	130,20 $
6	Suzanne Godin (gâteau 25e)	38,00 $
7	Gestim (services d'inspection)	1 307,85 $
8	Postes Canada (livraison journal et achat de 100 timbres)	155,64 $
9	Revenu Canada (DAS avril)	1 653,97 $
10	Ministère du Revenu du Québec (avril)	4 968,22 $
11	Ministère du Revenu du Québec (intérêts à payer cotisation de janvier à mars 2019)	
12	CNESST (intérêts à payer pour la cotisation de janvier à mars 2019)	
13	Fabrique St-Bernard (loyer)	1 130,00 $
14	Location de l'entrepôt	1 006,03 $
15	Maskatel (interurbains télécopieur)	- $
16	Télébec	119,25 $
17	RIM (téléphone)	116,12 $
18	Vidéotron (cellulaire inspecteur)	76,35 $
19	Fond de l'information foncière (mutations)	- $
20	Télésystèmes du Québec (Réseau appareils radio)	67,84 $
21	Atelier Transition (destruction de documents)	34,49 $
22	La Capitale (assurance collective - mai 2019)	863,85 $
23	Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	582,44 $
24	Hydro-Québec - 349 rue Principale (garage)	- $
25	Hydro-Québec - 390, rue Principale	- $
26	Hydro-Québec - 902, rue Des Loisirs	- $
27	Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement)	- $
28	RIAM (Matières recyclables)	929,54 $
29	RIAM (Matières organiques)	919,12 $
30	RIAM (Résidus domestiques)	2 078,30 $
31	RIAM (2e versement - frais de gestion vidange des installations septiques)	349,00 $
32	RIAM (2e versement de la quote-part)	1 834,50 $
33	Excavation Michel Lemay (5e versement - contrat neige)	14 716,80 $
34	Aquatech (assistance avril 2019)	1 153,02 $
35	RARC (consommation d'eau du 03-12-2018 au 01-04-2019 moins 1/3 budget)	5 184,48 $
36	RARC (consommation d'eau du 03-04-2019 au 01-05-2019)	
37	RARC (travaux au 855, 4e rang - ouvrir l'eau)	21,00 $
38	RARC (travaux au 393 Lamoureux - réparer compteur et ouvrir l'eau)	21,00 $
39	RARC (loyer compteur d'eau 907 de l'École)	220,00 $
40	Atelier Service Expert (installer ressort arrière sur camion)	598,22 $
41	Les jardins d'Isabelle (entretien paysager)	271,19 $
42	Kalitec (Ensemble panneau silhouette fille et garçon)	817,93 $
43	Buropro (contrat de services du photocopieur)	161,51 $
44	Buropro (achat de livres)	304,76 $
45	Buropro (achat de livres)	210,53 $
46	Sonic Propane (propane Pavillon des Loisirs)	135,45 $
47	Batteries Expert (pièces pour camion voirie)	65,12 $
48	Rona (gant nitrile, ampoule, outillage et barres)	214,59 $
49	Rona (couteaux, soudure, lames, chalumeau)	217,46 $
50	Rona (pulvérisateur usine)	58,22 $
51	Outillages Migmaro (palan à chaîne)	121,55 $
52	Outillages Migmaro (appareil agrandir tuyaux, lame, filet étanchéité)	134,33 $
53	Fournitures de bureau Denis	301,30 $
54	Centre du pneu Upton inc. (remplacement des pneus du tracteur)	866,04 $
55	NSLone (protection et gestion des données - 1er versement)	1 046,27 $

56	NSLone (ajout 1 licence NOD 11 mois)	42,16 $
57	Praxair (location bouteille)	87,04 $
58	Ville de Saint-Hyacinthe (frais entente dossiers cour régionale)	444,65 $
59	RCI Environnement (vidange de la toilette au parc - octobre 2018)	57,49 $
60	Commission scolaire St-Hyacinthe (Cotisation service fibre 2019)	692,11 $
61	MRC des Maskoutains - Honoraires ingénierie - égout rue de l'École	812,19 $
62	MRC des Maskoutains - Serv. Jur.- entente services-avis conformité-vente terrains	253,00 $
63	Axio Environnement - 2e versement mandat demande de CA au MDELCC	2 874,38 $
64	Vacuum Drummond (vidange des boues usine 10 avril)	776,08 $
65	Vacuum Drummond (vidange des boues usine 25 avril)	862,31 $
66	Fastenal (filtres usine)	867,98 $
67	CDTEC Calibration (étalonnage et certification détecteur gaz usine)	528,89 $
68	Cardio Plein air (activité Défi Santé du 13-04-2019)	68,99 $
69	Amélie Martin (cours cardio-musculation Défi santé)	125,00 $
70	Marquage signalisation (scellement de fissures 5 500 m)	9 422,20 $
71	Carrières St-Dominique (pierre rang Fleury)	
72	Martech (panneaux de signalisation)	792,18 $
73	Les entreprises Myrroy (balayage des rues)	793,33 $
74	TéléSystèmes du Québec (amplificateur cellulaire)	
75	Garage Morin (ampoule phare camion)	37,80 $
76	Mario Bardier (capture rats muskés Fleury)	432,00 $
77	Verres et vitraux Sophie (plaques de reconnaissance 25 ans)	106,00 $
78	Fondation la Clé sur la Porte	50,00 $
79	Les Fleurons du Québec	
80	Visa – Vêtements de travail	306,93 $
81	Visa - Claude Joyal remplacement manette du tracteur et changement d'huile	714,65 $
82	Visa - Claude Joyal barre trouée ilot	116,42 $
83	Visa - Essence (camion et tracteur)	574,07 $
	Total des comptes à payer	**81 480,19 $**
	* Sera facturé au propriétaire	

Je soussignée Sylvie Chaput, directrice générale de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées précédemment.

Je soussignée Francine Morin, maire de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Morin, maire

Carole Denis, directrice générale et secrétaire-trésorière